



PARIS ACTION CLIMAT

Charte d'engagement partenariale pour le climat

RENCONTRE DU CLUB DES PARTENAIRES « PARIS ACTION CLIMAT » SUR LES ODD



ACTUALITÉ - publié le : 09-04-2018



ParisActionClimat

Fort des enseignements du premier dispositif, Paris Action Climat évolue pour s'adapter aux engagements du nouveau Plan Climat de la Ville de Paris et proposer une démarche plus ouverte et dynamique aux entreprises et institutions parisiennes, intégrant notamment une démarche fondée sur les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU. Les ODD mis en place en septembre 2015 en amont de la COP21 et relayés par les gouvernements permettent un engagement en faveur du climat par une approche simple et élargie. Plusieurs organisations comme le Global Compact, présent à la rencontre du Club, valorisent les ODD comme levier d'engagement des entreprises.

Plusieurs intervenants nous ont accompagnés le 21 mars dans la présentation des ODD, croisés aux mesures du Plan Climat, dans le cadre de la Charte. Le Commissariat Général au Développement Durable du Ministère de la Transition Energétique est également venu présenter la stratégie française vis-à-vis des ODD, et notamment l'importance de leur ancrage territorial. La société Gecina, partenaire de la Charte, a quant à elle exposé sa grille d'analyse business/ODD en tant que retour d'expérience.

Le nouveau dispositif PAC prendra effet en 2020, date à laquelle l'ensemble des signataires devront avoir intégré la nouvelle Charte. L'ancrage parisien sera essentiel au niveau Platine avec l'obligation de fournir des indicateurs au niveau du territoire.

GALERIE PHOTO :

